



Mardi 29 septembre 2015  
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## UN AN DE NOUVELLE GOUVERNANCE

L'Agence Nationale de la Recherche assure le financement de recherche sur projets et développe de nouvelles actions. Un an après sa nomination, Michael Matlosz revient sur les éléments clés qui ont marqué sa gouvernance et décrit les axes de développement de l'Agence. De l'international à la diversification des missions, en passant par la perspective d'un nouveau contrat d'objectifs et de performance, cette année a été riche en événements et porteuse d'avenir.

Auparavant articulée autour d'un binôme de direction générale et de présidence de Conseil d'Administration, l'ANR est, suite au décret du 24 mars 2014, dirigée par une Présidence exécutive, assurée depuis septembre 2014 par Michael Matlosz.

*Cette nouvelle gouvernance impulse un nouvel élan à l'ANR basé sur le socle solide posé par mes prédécesseurs*

**Michael Matlosz, Président Directeur Général de l'Agence Nationale de la Recherche**

### Contribuer à la recherche sans frontière

Le financement de la recherche par projets offre des possibilités aux chercheurs pour l'exploration de nouvelles pistes, la prise de risque sur des sujets originaux et la mise en place de nouvelles collaborations. Ceci est en particulier très utile pour l'ouverture internationale.

Depuis sa création, l'ANR a multiplié les façons de développer des partenariats internationaux. Une montée en puissance progressive des collaborations a permis de renforcer la compétitivité, de faciliter l'entrée des équipes françaises dans la compétition européenne et de favoriser les collaborations des équipes nationales avec les meilleures équipes étrangères. Aujourd'hui, plus de 15 % des projets financés annuellement portent sur des recherches collaboratives avec des partenaires étrangers. L'ANR a d'ailleurs plus d'une quinzaine de partenariats avec des agences homologues, en Europe, en Amérique et en Asie.

L'agence joue également un rôle actif dans les politiques européenne et internationale de recherche et renforce la visibilité de la recherche française sur projets au travers de sa participation à divers forums et instances européennes et mondiales. Elle est le principal acteur de la participation de la France aux appels transnationaux entre Etats membres de l'Union Européenne.

Elle s'inscrit dans un mouvement d'internationalisation de la recherche et de ses moyens, de ses enjeux et des grands défis scientifiques actuels. Il s'agit notamment d'associer les efforts et d'apporter des réponses concertées à des problèmes globaux et sociétaux (par exemple, la problématique du changement climatique ne peut être traitée par un seul pays), mais également de mettre en commun des ressources et de partager la recherche et ses

coûts sur les grands défis de la connaissance. L'ANR héberge, depuis janvier dernier, le secrétariat mondial du Belmont Forum, groupement des agences qui financent la recherche sur le climat à l'échelle internationale.

### Vers une simplification et un contrat d'objectifs et de performance

Sur un plan plus général, et dans l'optique de l'amélioration continue de la professionnalisation de l'action de l'ANR, a été engagé un important travail de retour d'expérience sur les plans d'actions 2014 et 2015, permettant de simplifier et faciliter l'effort des chercheurs dans la réponse aux appels.

Dès 2015 afin d'apporter de la souplesse, le règlement financier a été modifié pour alléger les contraintes sur la justification des coûts éligibles, en augmentant de 15 à 19 % la prise en charge des coûts indirects.

L'ANR se situe au cœur d'un réseau très large d'interlocuteurs : scientifiques, organismes de recherche, universités, alliances, autres agences de financement de la recherche, etc. Cette diversité incite l'ANR à expliquer ses modalités d'action, et à donner une information complète et de qualité.

D'autre part, l'Etat et l'ANR se dirigent aujourd'hui vers l'élaboration conjointe d'un contrat d'objectifs et de performance. Cette démarche permettrait de veiller à ce que les actions de l'ANR s'inscrivent durablement dans les politiques publiques auxquelles elles participent. Ce contrat d'objectifs, qui s'intégrerait dans le dialogue de gestion entre l'opérateur et la tutelle, fixerait les orientations stratégiques pour une période donnée et définirait leurs modalités de mise en œuvre.

### Le développement de nouvelles actions

Dans la continuité de cette démarche de simplification, l'Etat affiche une volonté claire de mettre le savoir-faire et le professionnalisme de l'ANR au service d'autres actions. Ainsi, l'Agence a été désignée principal opérateur du Commissariat Général à l'Investissement et du Premier Ministre pour la mise en œuvre des deux Programmes des Investissements d'Avenir. L'ANR a d'ailleurs été sollicitée par Louis Schweitzer, Commissaire Général à l'Investissement, pour participer à la réflexion sur la mise en place d'un troisième programme.

Récemment, suite à une réflexion portée par l'alliance Aviesan\* sur la recherche en santé et présentée par Thierry Mandon et Marisol Touraine, l'ANR s'est vue confier la création d'un portail dédié à présenter les appels à projets en matière de recherche biomédicale avec à la clé, une offre plus lisible. A terme, sont prévues l'harmonisation et la simplification des procédures, des documents et des démarches afin que les chercheurs trouvent plus facilement le financeur approprié pour les recherches qu'ils mènent.

Enfin, plusieurs autres acteurs confient la gestion de leurs appels à projets à l'ANR, parmi lesquels le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale et l'Andra.

\*Aviesan : Alliance pour les sciences de la vie et de la santé.

A propos :

**L'ANR et les Investissements d'avenir** : En 2010, l'ANR a été désignée comme opérateur du Commissariat Général à l'Investissement pour les actions du programme d'Investissements d'Avenir relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans le cadre du deuxième programme d'Investissements d'avenir, l'agence a été confirmée comme opérateur sur les thématiques "Enseignement supérieur et recherche".

Pour plus d'informations : [www.agence-nationale-recherche.fr](http://www.agence-nationale-recherche.fr)

---

CONTACT PRESSE : ANR - 01 78 09 80 09 - [contactpresse@agencerecherche.fr](mailto:contactpresse@agencerecherche.fr)

Nous suivre sur  @agencerecherche et  ANR